

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 MAI 2017

Présents : Stéphane LEPRETTRE, Laurent POMPIE, Albert CASTANIE, Nathalie ESTIVAL, Sylvie Bousquet, Aurélie PAULET et Marie DOLIQUE.

Absents excusés : Cécile LADIRAT, Olivier LAW MINE, Jean-Lou CALMEJANE et Jacky FEYT

Secrétaire de séance : Aurélie PAULET

Ordre du jour :

1-Décisions modificatrices budgets commune et multiple rural

2-Achat de 2 photocopieurs (mairie/école) et d'un ordinateur (mairie)

3-Fixation tarif assainissement collectif pour 2017

4-Travaux voirie 2017

5-Points divers

1-Décisions modificatrices budgets commune et multiple rural

Suite à une erreur d'affectation de chapitre lors de la confection des budgets prévisionnels il est proposé de modifier :

-sur le budget lotissement en recette de fonctionnement :

Affecter l'article 796 pour un montant de 1470.65 euros au chapitre 043 au lieu du chapitre 042

-sur le budget du multiple rural en dépense d'investissement :

Affecter l'article 2131 pour un montant de 5300 euros au chapitre 021 au lieu de l'article 2181 du chapitre 040

Après délibération le conseil est d'accord pour cette modification des budgets.

2-Achat de 2 photocopieurs (mairie/école) et d'un ordinateur (mairie)

Pour 2017 :

Les contrats de locations des matériels présents arrivant à terme, il est proposé :

Achat de 2 photocopieurs → mairie et école

Achat d'un ordinateur + pack office → mairie

Contrat de fonctionnement copieur : 90 euros HT par trimestre (36 euros TTC/mois)

Total investissement : 9013.52 euros TTC

Le conseil municipal délibère en faveur de cet investissement.

3-Fixation tarif assainissement collectif pour 2017

Tarifs 2016 :

Abonnement : 91.70 euros HT

Part variable : 0.96 euros HT/m³

Redevance modernisation du réseau (agence de l'eau) : 0.24 euros HT/m³

Après délibération, le conseil décide de maintenir les tarifs d'abonnement et de la part variable (montant HT) inchangé par rapport à ceux de 2016.

4- Travaux voirie 2017

Investissement:

Après délibération le conseil décide de refaire en priorité pour l'année 2017 :

- Les **fossés de la route du Montet** (prix maximum de 25 699.20 euros TTC)

- Le **fossé de la Croix de Bouxal** (618 euros TTC)

- L'**affaissement de la route au hameau des Tillets** (montant maximum de 7244.40 euros TTC)

- Réaliser un **giratoire matérialisé au sol** au carrefour de Lavitarelle avec des panneaux 30KM/H pour réduire la vitesse et sécuriser le village (environ 3000 euros TTC)

Fonctionnement:

Après délibération le conseil décide de prévoir pour 2017 :

- **Point à temps** 4jours : 9612 euros TTC

- **Fauchage** : environ 5500 euros

Le conseil décide d'affecter un budget de 4000 € TTC pour poursuivre l'entretien des chemins communaux: 4000 euros TTC

5-Points Divers

>Indemnité au régisseur et/ou suppléant (lavage/aspirateur)

Dans le cadre de la remise à jour des documents de la régie station de lavage et aspirateur, il est proposé d'attribuer une indemnité de gestion de régie au régisseur ou à sa suppléante.

Régisseuse : A. Descargues

Suppléante : O. Ladirat

Montant indemnité selon grille : 110 euros /an (somme déjà perçue en 2016)

Après délibération du conseil, le conseil décide de verser 110 euros/an.

>Délibération dépôt de nouvelles pièces pour le lotissement

Après délibération du conseil, nous autorisons le maire à déposer les pièces nécessaires pour l'enregistrement des trois parcelles de la deuxième tranche et les documents utiles pour assurer leurs ventes.

>Révision loyer

Atelier – SIVU Pech Larrode

Ancien loyer : 516.18 euros TTC

Nouveau loyer : 521.25 euros TTC

Le conseil délibère en faveur de cette révision de loyer.

>Adressage postal

Objectif : mieux répertorier les habitations de la commune pour la poste et les secours.

➔ Une Réflexion est à mener dans les prochains mois.

>Accessibilité

Une visite de l'ensemble des bâtiments communaux accessibles au public faite avec la DDT début avril.

Compte rendu : des travaux à réaliser afin de rendre accessibles ces bâtiments aux personnes handicapées et un dossier ADAP à faire afin de créer un échéancier sur les 3 ans à venir.

Une commission est créer pour travailler sur le dossier.

>Réunion attractivité territoire

Lors de la dernière réunion du 26 avril dernier, il a été décidé de :

-> Créer des sites web communaux + pages communes aux différents sites web (territoire, services, logements, écoles, animations)

-> Installer des panneaux indiquant des lieux de rencontre pour du co-voiturage

-> d'étudier le cas des enfants qui ont 3 ans en cours d'année (entre janvier et juin) et qui ne sont pas admis à l'école maternelle actuellement car il y a qu'une seule rentrée en septembre

Faire 2 rentrées par an ?

Un rendez-vous va être demandé avec l'inspecteur de Figeac pour voir la façon de gérer la situation.

>Nouveaux exposants au marché du vendredi soir

Une demande de Mme Labarthe (pain au sarrasin) et Mme Fiacre (fromages de chèvre) a été formulée.

Le conseil décide d'accepter ces 2 exposants et de fixer un droit de place de 60 euros pour 6 mois.

>Vitrine épicerie

Assurance du responsable prend en charge réparation à hauteur de 2640 euros HT

Il ne paraît pas possible de changer la vitrine à l'identique (problème de dimensions et de poids). Un devis de 5830 euros HT a été reçu.

Un contact avec l'assurance va être repris pour réétudier la situation.

>Réunion FDEL (fédération départemental d'électrification)

Renforcement au niveau de la commune

Si vous constatez des problèmes à ce niveau, le signaler à la mairie.

>Cinéma en plein Air

Le comité des fêtes de Montet et Bouxal, avec la participation financière de la mairie, organise un cinéma en plein air le **vendredi 14 juillet 2017 au soir**.

Film : CHOCOLAT AVEC OMAR SY

Apéritif offert et buvette. Possibilité de Pique-niquer sur place.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 23h30